

Commune de Saint-Blaise

PLAN de PREVENTION des RISQUES NATURELS
PREVISIBLES d'INCENDIE de FORETS

PLAN DE ZONAGE



Le Préfet des Alpes-Maritimes
D.M. C. 368
Adolphe COLRAI

1:5 000 Octobre 2015

PRESCRIPTION du PPRIF : 21 mai 1997
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL : 14 avril 2015
ENQUETE PUBLIQUE : du 18 mai au 22 juin 2015
APPROBATION du PPRIF : Arrêté du 02 NOV. 2015
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER ALPES-MARITIMES SERVICE EAU RISQUES

- R - Zone de risque fort à très fort
- B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
- B1 - Zone de risque modéré
- B2 - Zone de risque faible
- Zone non concernée par le risque



Source :
- Données cadastrales - BDParcel © IGN 2013

